



N/Ref : 007/08/17

Contact :

Valérie VERTALE-LORIOT

06 96 26 99 27

Fort de France, le 30 août 2017

Madame, Monsieur,

Le SNES-FSU Martinique vous remercie de passer le communiqué suivant concernant la situation des A.E.D. de l'Académie.

Dans cette attente,

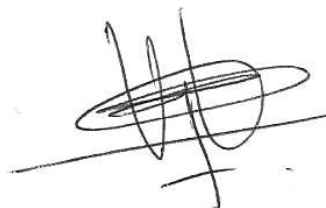
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Les co-secrétaires académiques du SNES Martinique

Roger NUMA



Valérie VERTALE - LORIOT





COMMUNIQUE

Le Snes Martinique a été tenu informé de la volonté de l'administration rectorale de porter un nouveau coup aux personnels les plus fragiles. Il s'agit des Assistants d'éducation employés dans les vies scolaires, faisant un travail remarquable aux côtés des CPE pour maintenir un climat serein au sein des établissements scolaires.

Aujourd'hui, pour faire des économies, le rectorat a décidé, au mépris de la réglementation, de faire signer des contrats aux AED allant jusqu'au 15 juillet, alors même que tous les contrats étaient signés préalablement jusqu'au 31 août. Il s'agit là d'un moyen pour que ces personnels ne soient pas payés pendant les deux mois de grandes vacances.

Le Snes Martinique a déjà alerté les services rectoraux que le maintien d'une telle décision amènera à des vies scolaires mortes c'est-à-dire précisément à des grèves dures dans les vies scolaires des établissements scolaires de Martinique en cette rentrée.

Le Snes Martinique appelle tous les AED à ne signer aucun contrat qui ne se terminerait pas au 31 août 2018.

Contact : Valérie VERTALE-LORJOT

Tel : 06 96 26 99 27

Mail : vertale.valerie@wanadoo.fr